

Association

Actusalariés



Préau sport de l'Association Althéa, Les Pechs.

ÉDITO

Appel à photographes et rédacteurs

L'Actusalariés est un bulletin d'information interne à l'association Althéa. Il a pour but de partager avec tous les professionnels, les événements et activités qui émaillent la vie de notre association.

Notre journal interne a besoin de nouvelles ressources pour continuer d'exister !

C'est un journal dans lequel chacun peut proposer photos et articles à destination de la parution. L'Actusalariés permet à ses nombreux lecteurs de s'ouvrir à ce qui est fait dans les autres établissements et services de l'association. Ces derniers ne manquent pas de projets et d'inspiration pour accompagner les usagers. Un article peut par exemple permettre d'annoncer un événement à venir ou valoriser un projet abouti en le racontant. Certains de vos futurs articles (même brefs) pourront donner de l'énergie et des idées pour continuer de mettre en place des projets dynamisants.

Le quotidien de notre association est rempli de projets éducatifs, professionnels, d'accompagnement réussis et de difficultés surmontées. Parfois, pris par nos occupations, nous n'en avons pas tous les jours conscience : les établissements et services d'Althéa sont une pépinière de talents et d'innovations. Les précieuses histoires d'Althéa ne doivent pas restées cachées...

C'est pourquoi, nous vous appelons à proposer
vos articles rédigés et illustrés à :

communication@asso-althea.org



SOMMAIRE

50 ANS DE L'ESAT	P.4
FÊTE INTER ÉTABLISSEMENTS 14 SEPTEMBRE 2023.....	P.5
UEMA FETES DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2023.....	P.6
SERVICES ESMS NUMÉRIQUE	P.8
SÉMINAIRE L'AUTO ÉVALUATION DES ESMS	P.10
MATINÉE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.....	P.11
PRÉAU SPORT : C'EST PARTI AUX PECHS	P.12
RÉNOVATIONS PAR PNS.....	P.13
REMISES D'ATTESTATION RAE.....	P.14
SPORT ET CULTURE EN SARLADAIS	P.16
PRÉVENTION ROUTIÈRE À LA RÉSIDENCE DE L'ÉTOILE.....	P.17
IMPROVISATION THEATRALE À LA RHAJ	P.17
LES PECHS AU 24H DU MANS CAMION.....	P.18
POINT RH.....	P.20
ELECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)	P.20
RH ALTHEA A UN JOB DATING	P.21
NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) 2023.....	P.22

50 ANS DE L'ESAT

Le dévoilage de la plaque du cinquantenaire de l'ESAT, a été précédé d'une visite des ateliers qui ont accueilli familles, partenaires et clients des Ateliers de Lavergne.



A cette occasion, sous la Présidence de M. JL BISCHOFF, Président de l'Association Althéa étaient présents : Mme MONTEIL, Sous-Préfète de Sarlat, M. PEIRO, Président du Département de la Dordogne, M. COUTEAUD, Directeur de la Délégation Départementale de la Dordogne - Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine M. de PERETTI, Président de la Communauté de Communes Sarlat - Périgord noir, M. BONNEFON, Président de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon, M. BARREAU, Maire de Prats-de-Carlux et M. ALARD, Maire de Carlux, ainsi que Mme MENU, représentante du CVS qui travaille à l'ESAT depuis 1989.



La plaque du cinquantenaire a été dévoilée en l'honneur de M. BRARD Président de l'ADPAEI du Périgord Noir en 1973. M. BRARD est à l'initiative de la création et de l'ouverture du CAT.



FÊTE INTER ÉTABLISSEMENTS 14 SEPTEMBRE 2023

Le 14 septembre dernier une grande fête inter établissements s'est déroulée à la plaine des jeux de Sarlat. Une paella a été partagée entre les professionnels, personnes accompagnées, et bénévoles présents. La mairie de Sarlat a prêté le site avec les commodités (eau, elec, sanitaires) et la mairie de Carsac : les barnums, tables, bancs. Tous les établissements ont participé à l'organisation et à la mise en place, grâce à la disponibilité des éducateurs. Les établissements et services ont aussi prêté du matériel. Une première très encourageante pour l'association Althéa, saluée par M. Jaubertie, directeur général de l'association :

« Bonjour à tous,

Je tenais (même avec un peu de décalage) à vous remercier et vous féliciter tous pour l'organisation et la réussite de cette manifestation qui est due essentiellement à votre engagement et à votre dévouement.

Cette manifestation est UNE Première dans l'histoire de l'Association (plus de 60 ans d'existence) et elle ne doit pas rester unique. Après ce bel essai, il faut penser à la transformation...

L'idée de base étant que nous arrivions à faire « société » et donc pouvoir également avoir une fois par an un temps un peu festif et convivial qui rassemble toutes les parties prenantes de l'association, (parents, personnes accompagnées, administrateurs et salariés + bénévoles le cas échéant), tout ce qui fait, qu'ensemble on peut faire et fait ALTHEA.

J'imagine que vous allez tirer tous les enseignements de ce bel essai qui vous permettra de passer la transformation, et c'est avec plaisir que je me joindrai à vous si vous le jugez utile.

Encore merci et BRAVO » E.J.



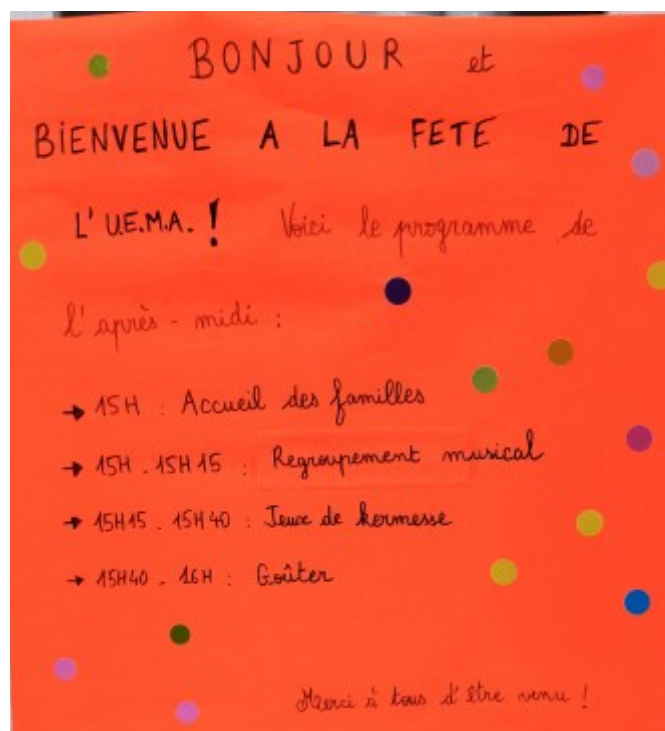
UEMA FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2023

Les professionnels se sont maquillés pour l'occasion avec des nez rouges. Un mini spectacle avait été préparé en essayant de garder les repères des regroupements habituels. Après un temps de chansons et comptines intemporelles avec les parents présents : "Petit moulin, j'ai un gros nez rouge (avec les gestes!)", les enfants se sont dirigés vers les jeux et activités installés spécialement pour l'occasion. Les parents pouvaient circuler de jeu en jeu avec leurs enfants. La pêche aux canards a eu beaucoup de succès, c'était aussi l'occasion de se mouiller un peu pour se rafraîchir de la canicule de l'été dernier. Un parent témoigne : "C'est bien ce qui est fait avec les encadrants ici".

L'année se termine et les enfants ont profité à plein de nombreuses activités proposées à l'UEMA toute l'année.

Cette journée de fête était aussi le moment pour échanger et se donner des conseils entre parents. Avant de repartir, les enfants ont eu le droit à des petits cadeaux.

La fête se termine et c'est déjà l'heure de se quitter ! Mais avant de clore cet événement convivial nous avons pu entendre : « Je reste à la kermesse ! » et « C'était bien de faire une petite fête. »





FUTUR DUI ET SERVICES « ESMS NUMÉRIQUE »

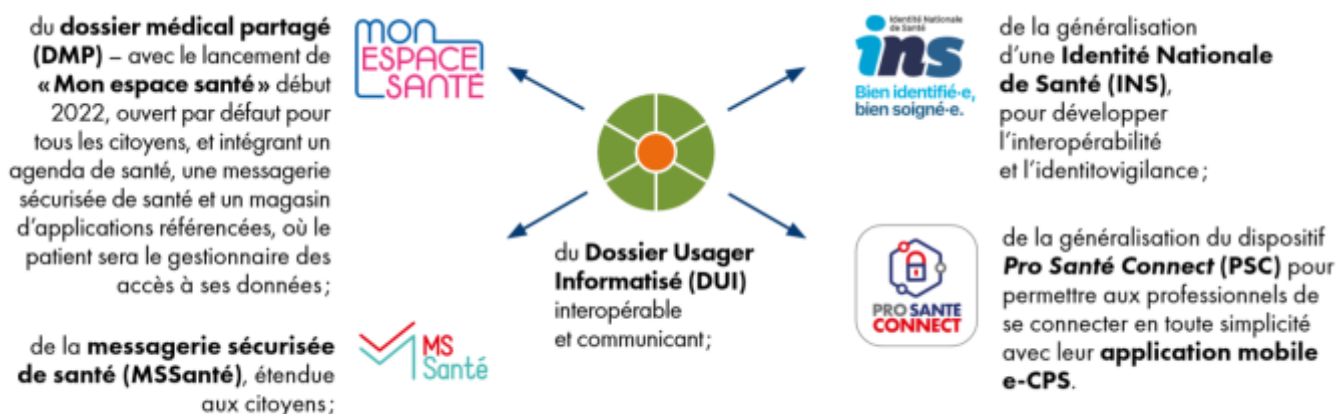
Depuis plus d'un an l'Association Althéa prépare son virage du numérique. Elle pilote en partenariat avec la Fondation de l'Isle, l'ADSEA 24 et la Croix Marine, un projet d'acquisition d'un nouveau logiciel métier. Cette démarche nécessaire, impulsée par l'Agence du Numérique en Santé au niveau des régions, a abouti. Nos associations ont obtenu l'accord de l'ARS pour financer l'acquisition et le déploiement d'un logiciel DUI référencé SEGUR.

Airmes a été parmi les premiers à être référencé SEGUR pour le volet médicosocial. C'est une application web médicosociale sécurisée. Le projet de déploiement d'Airmes débutera dès 2024 dans tous les établissements et services médicosociaux d'Althéa. Il sera composé de plusieurs cycles de formation pour tous les professionnels de l'association.

Parallèlement à l'usage de ce nouvel outil du quotidien, les professionnels qui traitent des données d'usagers (données personnelles, PPA, données sensibles, jusqu'aux données médicales) au quotidien, seront amenés à utiliser des services socles interopérables. Ces services (Dossier Médical Partagé et Messagerie Sécurisée de Santé, INS, Moyen d'Identification Electroniques) viendront continuer de professionnaliser nos pratiques et sécuriser la création, et le transfert des données de nos usagers.

Les services socles interopérables

Source: présentation ARS





APPLI WEB MÉDICOSOCIALE SÉCURISÉE



Simple d'utilisation

Airmes est une application web facile à prendre en main et simple d'utilisation. Il suffit de savoir aller sur internet pour utiliser Airmes.

Accessible partout

Une connexion internet suffit pour accéder à Airmes. Plus besoin de mobiliser votre service informatique pendant des jours pour déployer l'outil sur quelques postes informatiques.



Compatible en mobilité

Airmes est compatible avec tous les supports, tablettes, ordinateurs fixes et portables.

Mise à jour en temps réel

Les mises à jour se font automatiquement, en temps réel, vous garantissant une solution pérenne. Vous bénéficiez toujours des dernières évolutions d'Airmes, qui suivent les nouveautés éducatives, médicales, légales... et vous apportent de nouvelles fonctionnalités.



SÉMINAIRE SUR L'AUTO ÉVALUATION DES ESMS

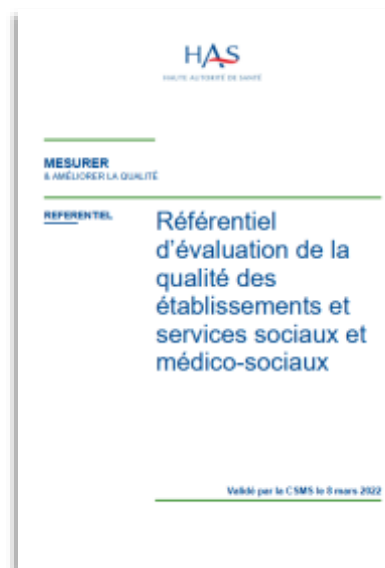


L'équipe d'encadrement de l'association Althéa a participé à 1 journée ½ de séminaire à Rocamadour pour travailler sur la thématique de l'auto-évaluation.

Depuis la loi 2002-2, tous les ESMS sont soumis à l'évaluation régulière de leurs activités et de la qualité de leurs prestations. La loi du 24 juillet 2019 a confié à la Haute Autorité de Santé (HAS) le soin d'élaborer une nouvelle procédure d'évaluation commune aux quelques 40 000 ESSMS en France.

Mme Feuillerat, du cabinet Qualys Conseil, a plus de 20 ans d'expérience dans le médicosocial. Elle est aujourd'hui évaluatrice et formatrice. C'est elle qui a présenté la procédure d'évaluation et d'auto-évaluation à venir dans nos établissements à l'encadrement d'Althéa (apport théorique). Elle a ensuite interrogé les professionnels sur leurs pratiques actuelles et animé une mise en situation afin de les familiariser à la procédure d'évaluation et ses critères, ainsi qu'à la plateforme d'évaluation en ligne.

Ces deux jours ont permis de comprendre l'évaluation qualité, pour certains de s'initier à la pratique du référentiel HAS, pour les évaluateurs formés, c'était une bonne confirmation. Ensemble les professionnels ont pu poser les bases d'une réflexion commune sur l'auto-évaluation dans nos ESMS, et se projeter sur un calendrier prévisionnel des auto-évaluations avec pour objectif en 2027 : l'évaluation par un évaluateur externe de tous les ESMS de l'association Althéa.



MATINÉE SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Le 22 septembre, l'Association Althéa a organisé en partenariat avec le Service de Prévention Santé au Travail, une matinée de sensibilisation aux Risques Psychosociaux (RPS). Les instances représentatives du personnel et l'encadrement étaient réunis pour cette matinée dans la salle de formation du pôle enfance.

Les participants ont pu rencontrer la psychologue du travail du SPST19-24 qui est intervenue sur cette thématique.



Le programme était le suivant :

- ▶ Les RPS : quels sont-ils ?
- ▶ D'où cela vient ? Quels sont les facteurs qui causent les risques ?
- ▶ Le stress au travail
- ▶ Zoom sur le Burn Out
- ▶ Les violences internes : harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- ▶ Les violences externes
- ▶ Quelles sont les conséquences des RPS ? Leurs effets.
- ▶ Comment détecter les RPS ?
- ▶ Comment les prévenir en tant que managers ?
- ▶ Comment évaluer les RPS ?
- ▶ Conclusion

PRÉAU SPORT : C'EST PARTI AUX PECHS

Les entreprises Chausse TP et SSC Vaunac ont terminé les travaux de terrassement et de fondation du futur préau sport d'Althéa. Un espace couvert de plus de 800 m² qui sera dédié au sport avec des équipements pour les sports collectifs et la pétanque mais qui aura aussi vocation à accueillir les événements festifs de l'association ([cf. article p.4](#)).

La démarche « zéro CO2 » de la société SMC2 permet de garantir un bâtiment écologique à faible émission de gaz à effet de serre. Les bâches utilisées pour couvrir le terrains permettent d'assurer une bonne luminosité dans le nouvel espace.

Le 11 septembre dernier les matériaux ont été livrés sur le site voisin de la résidence des Pechs.



La société SMC2 était présente régulièrement durant les 4 semaines de montage, s'en sont suivi 4 à 6 semaines supplémentaires pour les extérieurs et le club house. Les extérieurs seront superposés en même temps que le club house. Puis le revêtement sol sportif sera posé, et pour terminer les cages de football et paniers de basket installés. L'achèvement des travaux est prévu à la fin de l'année 2023.

Ce ne sera pas le dernier projet près de la résidence des Pechs et des ateliers de l'IMPRO, en effet l'achat par l'association Althéa d'un terrain d' 1ha7 laisse présager de beaux projets de construction à venir.

RÉNOVATIONS PAR PNS

L'équipe de rénovation de PNS avec Jean-Baptiste L. et Jean-Marc V. sous la responsabilité de Fabrice M. a déjà bien entamé les travaux de rénovation de



l'ancien atelier couture se trouvant en face du bâtiment administratif de l'ESAT. Les pièces sont destinées à l'infirmerie et à des bureaux administratifs.

Une structure en rails a permis de doubler les murs. Les murs ont été isolés à la laine de bois. Il restera ensuite à faire les enduits. Les étapes suivantes sont le ponçage, la peinture, et les sols. Ces bâtiments en cours de rénovation sont un des nombreux chantiers sur lesquels travaillent avec énergie les professionnels de PNS, parmi lesquels on compte également la rénovation d'appartement, d'une cuisine et la construction d'une serre. Plus rien n'arrête l'équipe de PNS.



REMISES D'ATTESTATION RAE

7 CEREMONIES EN NOUVELLE AQUITAINE LE 5 OCTOBRE 2023

Lors des Cérémonies officielles des remises d'attestation RAE, **plus de 400 personnes en situation de handicap de Nouvelle Aquitaine** se sont vues remettre les attestations de **reconnaissance de leurs compétences professionnelles** par des représentants du secteur professionnel, des représentants du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Agriculture. Cette année **7 cérémonies se sont déroulées en simultané** dans toute la grande région. L'association Althéa était fièrement représentée par des usagers de l'ESAT et de l'IMPRO.

Ci-dessous un extrait de [l'article publié le 7/10/2023 dans Sud Ouest](#)



© Crédit photo : Amélie Berche/Apei Périgieux - Par Vincent Trouche

« 53 Périgordins en situation de handicap ont reçu, jeudi 5 octobre, une reconnaissance de l'acquis et de l'expérience. Un document favorisant l'inclusion, mais aussi pour doper leur confiance en eux.

La salle de l'Orangerie, à Boulazac-Isle-Manoire, est chauffée à blanc. Françoise monte sur scène tandis que résonne le tube de Johnny Halliday, « Marie », qu'elle a choisi. Elle lève les bras, encouragée par le public, enlève ses lunettes et essuie quelques larmes.



Jeunes et référentes RAE de l'IMPRO Jean Leclaire

Jeudi 5 octobre, cette travailleuse de l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) Les Ateliers de Lavergne, géré par l'association Althéa de Sarlat, reçoit une attestation Reconnaissance de l'acquis et de l'expérience (RAE) « Agent d'entretien des articles textiles ». Ça vient reconnaître des compétences que les personnes maîtrisent dans leur travail », explique

Isabelle Calderon, coordinatrice régionale du réseau Différent et Compétent, qui délivre ces attestations. « C'est faire le pari que tout le monde est capable, ça donne confiance », poursuit-elle.

« On est capable »

Une confiance qui manque parfois grandement à ces personnes travaillant pour beaucoup en Esat. « Pour certains, c'est la première fois qu'on leur reconnaît une compétence », assure Isabelle Calderon. [...]

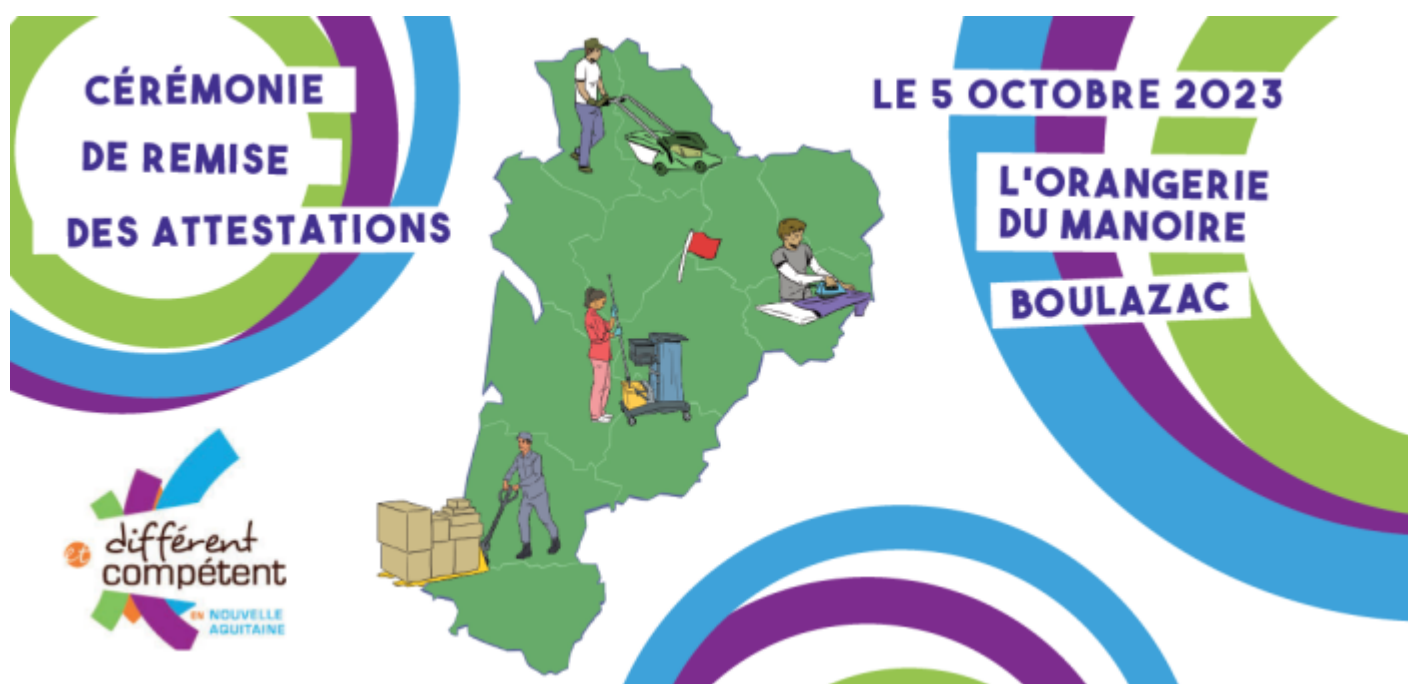
La RAE, c'est quoi ?

Initiée en 2002 en Bretagne par le réseau Différent et Compétent, qui œuvre à la reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs d'Esat notamment, l'attestation est un document permettant de prouver les compétences du récipiendaire. L'objectif est de valoriser ce que la personne sait faire.

Le document peut aussi servir d'appui pour l'insertion en milieu ordinaire. La RAE est un dispositif reconnu par les ministères de l'Éducation nationale et de l'agriculture. »



Travailleurs de l'ESAT de l'Association Althéa



SPORT ET CULTURE EN SARLADAIS

Sport et Culture en Sarladais a tenu un stand à la fête des associations qui a eu lieu le 09/10/2023 à la plaine des jeux. Pour la quatrième année consécutive, avec une vingtaine d'adhérents, nous avons représenté Sport et Culture en Sarladais. Cela nous a permis de nous faire connaître au sein de Sarlat, ainsi que des autres associations de la ville. Une banderole et de nouvelles plaquettes de communication avaient été spécialement conçues pour l'occasion.



PRÉVENTION ROUTIÈRE À LA RÉSIDENCE DE L'ÉTOILE



Le 23 septembre au soir a eu lieu une première séance de prévention routière « piétons » avec la police municipale de Sarlat. Deux policiers ont rappelé les règles pour se déplacer en sécurité. 14 résidents étaient présents. Une prochaine séances devrait avoir lieu dans le courant de l'année.

ATELIER D'IMPROVISATIONS THÉÂTRALES À LA RHAJ

De nouveau, lundi 2 octobre, les intervenants de la Compagnie Keruzha ont animé un atelier d'improvisations théâtrales (par Nicolas) associé à des exercices de sophrologie ludique (par Véronique).



LES PECHS AUX 24H DU MANS CAMION, « DU LOURD » !

Les 23 et 24 septembre, Alexandre et Nathalie, personnels du service éducatif ont accompagné le groupe composé d'Omar – Frédéric – Christophe et Yann au 24h du Mans Camion.

Le séjour s'est déroulé dans la bonne humeur, la joie et l'intérêt pour le défilé de camions décorés et les courses en folie dans le plus mythique des circuits d'endurance français.

3 jours de transfert qui ont permis de concrétiser un rêve pour certains, de partager une passion, de découvrir l'ambiance d'un tel rassemblement. Une véritable aventure dans la complicité et la convivialité !

Quelques ressentis des résidents à leur retour :

« J'espère qu'on pourra revenir »

« C'est tout ce que j'ai rêvé de voir »

« Ça va tellement vite !! c'était génial d'être ici »





24h
CAMIONS

RENDEZ-VOUS LES
23-24 SEPTEMBRE 2023*

*SOUS RÉSERVE DE VALIDATION DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA FFSA



RECRUTEMENTS

PONS Marion	Infirmière	PÔLE ENFANCE	04/09/23
PICAVET Catherine	Coordinatrice de formation	IMPRO / OF	21/09/23
CARTRON Léa	Psychologue	PÔLE ENFANCE	01/10/23
FEYDEL MéliSSa	Coordinatrice de parcours	ESAT	01/10/23
DROUILLARD Karine	Faisant fonction AMP	PÔLE ENFANCE	01/10/23
BOURDICHON Brigitte	Assistante Familiale	IMPRO	01/10/23
LAJUGIE Véronique	Agent de service intérieur—EDL	EANM PECHS	01/10/23
GOLLIAU Nadia	Agent de service intérieur—EDL	PÔLE EFNANCE	07/11/23
BEUREL Emeline	Assistante Ressources Humaines	SIEGE	01/12/23

DÉPARTS

BISCHOFF Christophe	AMP	EANM PECHS	31/08/23
MARTEGOUTTE Julie	Coordinatrice de formation	IMPRO	09/09/23
COMPAGNON Luc	Charge de mission	SIEGE	31/10/23
SECRESTAT Céline	Educatrice sportive	IMPRO / ITEP	10/11/23
LAGARDE Brigitte	Educatrice Technique Spécialisée	IMPRO	23/11/23
BARDET Serge	Assistant familial	IMPRO	31/12/23

MUTATIONS

VINETTE Patricia	IMPRO vers le SESSAD	01/08/23
TAMBOURIN Christophe	Foyer d'hébergement vers le SAVS	01/08/23

ELECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Suite au PAP signé avec les organisations syndicales (voir panneau d'affichage), le lundi 20 novembre de 09h00 à 15h00 se tiendra, au siège de l'Association le 1^{er} tour des élections professionnelles. Ces élections permettront d'élire vos représentants au **Comité Social et Economique (CSE)** pour 4 ans. Le CSE est l'**instance de représentation du personnel** au sein de l'Association qui regroupe les anciennes fonctions de délégué du personnel, de délégué du Comité d'entreprise et de délégué du CHSCT.

Pour mener à bien ces élections professionnelles, nous recherchons d'ores déjà des volontaires (parmi les électeurs cf. liste électorale sur panneau d'affichage) pour tenir les bureaux de vote, un bureau constitué d'un président et de deux assesseurs pour le collège des salariés (1^{er} collège) et un bureau constitué d'un président et de deux assesseurs pour le collège des cadres (2^{ème} collèges). Les volontaires sont priés de se faire connaître au plus tard le mercredi 15 novembre 2023 avant 12h00 par mail sur l'adresse contact@asso-althea.org.

Dans le cas où un second tour serait nécessaire, celui-ci est prévu le lundi 4 décembre 2023 dans les mêmes conditions que le 1^{er} tour.

S'agissant du temps pour le vote ou pour la tenue des bureaux de vote, ce temps sera comptabilisé en temps de travail effectif.

LE SERVICE RH ALTHEA AU POLE EMPLOI POUR UN JOB DATING

Une partie de l'équipe RH de l'association Althéa était présente mardi 29 août dans les locaux de l'agence Pôle Emploi de Sarlat pour une séance de JOB Dating.

Le premier entretien est toujours un moment crucial dans la vie d'un professionnel, et les besoins RH sont nombreux dans le secteur médicosocial. Cette journée de JOB Dating était l'occasion de rencontrer des candidats qui ne connaissaient pas encore l'Association Althéa. N'hésitez pas à aller voir et partager la **page « offres d'emploi » du site** régulièrement mise à jour :

www.asso-althea.com/offres-d-emploi/

Par ailleurs, depuis le début de l'été dernier l'équipe RH s'est attelée sans relâche à une campagne d'entretiens professionnels dans tous les établissements et services de l'association. Pour rappel, les entretiens professionnels sont individuels, ils ont lieu tous les 2 ans à partir de la date d'entrée.

Ces entretiens permettent de faire émerger les projets des personnes, utiles à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). La démarche s'accompagne d'un traitement de chaque entretien, afin d'en faire ressortir les éléments récurrents les plus forts, et enfin accompagner les parcours individuels. En parallèle, ils permettent d'apporter des réponses individuelles aux questions et orientations des salariés.



Invité(e)s :

- Mme LACOMBE Séverine – Déléguée Syndicale CFDT
- M. CATOIR Jacky - Délégué Syndical CFE/CGC
- M. JAUBERTIE Eric – Représentant de l'employeur, assistée par :
Mme LOMRE Natacha – DRH.

Absent(e)s :

- Mme LACOMBE Séverine – Déléguée Syndicale CFDT

Lors de cette réunion, nous avons remis et présenté les données sociales 2022 et, abordés et négociés les points suivants :

**1^{er} bloc de négociation annuelle :
la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée**

Les salaires effectifs

Demande des syndicats :**Revendications CFE-CGC :**

Prime Ségur pour tous les métiers

Revalorisation de la valeur du point en fonction de l'inflation

Réponse de l'employeur :

L'avenant n°1 à la CPPNI* répond à des attentes importantes des employeurs et des salariés en matière de rémunération puisqu'il prévoit plusieurs mesures qui permettent de répondre :

aux urgences des bas salaires avec une prime permettant au salaire le plus bas une augmentation immédiate de 7% de leur rémunération et qui s'appliquera dès l'agrément de l'avenant n°1 et jusqu'à la mise en œuvre de la future classification,

à la question de l'intégration de la garantie Ségur comme élément essentiel pour la CCUE en prévoyant qu'elle s'appliquera de manière anticipée en cas d'obtention des financements correspondants et au plus tard à la mise en œuvre de la nouvelle classification,

à la détermination du niveau de rémunération minimal de la future classification à 23 822 € bruts annuels, soit 14% au-dessus du SMIC.

La construction de la CCUE est intrinsèquement liée à la question des investissements des pouvoirs publics pour le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

La mise en place des dispositions de cet accord doit engager les pouvoirs publics à le financer à court terme mais aussi à s'engager sur le long terme.

Ce texte aborde également les modalités et les moyens de la négociation (calendrier et thèmes de négociation, organisation des séances de négociation, temps de préparation, etc.).

Il est actuellement à la signature des organisations syndicales jusqu'au 16 octobre inclus. Son application est soumise à agrément afin de s'assurer de l'engagement des pouvoirs publics sur l'ensemble des mesures.

~ ~ ~ ~ ~

Demande des syndicats :

Prime pouvoir d'achat exceptionnelle au vu du contexte économique et des difficultés des salariés

Réponse de l'employeur :

Approche plutôt favorable de l'association qu'il la déjà effectué en 2021 et en 2022.

Mais hélas le département de la Dordogne a refusé cette dépense dans les comptes de 2022, ce qui ne permet pas de réitérer cette opération en 2023

« extrait du CR ERRD 2022 **les dépenses liées aux primes extra-légales sont rejetées.** »

DEMANDE DE L'EMPLOYEUR :

Proposition de prise en charge en partie du coût du repas pris dans les établissements

Valeurs au 01/10/23 : 5,20€ proposition de passer au 01/01/24 à 3 € et suivra l'indexation de la valeur du minimum garanti

Objectif : participer au maintien du pouvoir d'achat, au bien-être au travail, à la culture d'entreprise

~ ~ ~ ~ ~

Réflexion commune représentant salariés/employeur sur la gratification des salariés exerçant des missions spécifiques au-delà de la fiche métier :

Exemple :

Coordonnateur de parcours pour les professionnels de formation infra E.S/A.S/CESF

Professionnel en charge d'une mission spécifique accompagné d'une responsabilité particulière (sport adapté, développement de la culture...)

Futur référent (hors encadrement) de la démarche qualité au sein des établissements et services

Référent sécurité

Réponse de l'employeur :

A poursuivre dans le cadre du dialogue social en lien avec le nouveau cadre conventionnel

1^{er} bloc de négociation annuelle :

La durée effective et l'organisation du temps de travail

Demande des syndicats :

Demande de CFE-CGC :

Intégration du temps de pause dans le temps de travail effectif pour les surveillants de nuit compte tenu des conditions spécifiques dans lesquelles ils sont appelés à effectuer leur service

Réponse de l'employeur :

Avis favorable au regard de leurs conditions spécifiques de travail : notamment en charge de la sécurité des résidents et de ce fait qu'ils ne puissent pas s'éloigner librement de leur poste de travail durant la pause

Proposition : temps de travail effectif : 10 heures avec pause de 20min incluse

L'employeur propose de traduire cette proposition dans la révision de l'accord sur le travail de nuit. :

Proposition de l'employeur pour le secteur adulte:

Objectif pour les professionnels en charge des personnes accompagnées, proposition de plafonner le nombre de jours travaillés dans le cadre de la modulation afin de permettre au salarié de bénéficier de jours non travaillés par an sous forme de récupération.

Moyens : Invitation à l'ensemble des parties (organisations syndicales, représentants du personnel, encadrement et salariés) à réfléchir à une organisation de travail dans le cadre de la modulation tout en veillant à la fois aux nécessités de service et des demandes individuelles du salarié.

Nb : cet objectif ne visera pas les salariés bénéficiant des CAS et des 5 jours de congés d'ancienneté.

Échéance : à partir de janvier 2024 avec une 1^{ère} évaluation en fin d'année

Proposition : déplafonnement des 35h/hebdo

Sur la base du volontariat et des besoins & possibilités de l'établissement d'un déplafonnement des 35 heures pouvant aller jusqu'à 40 heures par contractualisation individuelle et rétribuer selon la réglementation en vigueur.

Proposition de renouveler l'accord relatif à la retraite progressive en lien avec les évolutions législatives

Proposition d'abandonner le système d'impression et de validation des soldes d'heures au semestre du fait de l'accès en continu au temps de travail en offrant la possibilité de contester le solde de la période de modulation jusqu'à deux mois après l'échéance de la modulation : 31/08/N pour le solde du 1^{er} semestre

01/03/N+1 pour le 2^{ème} semestre

La non-contestation validant d'office le solde

**2^{ème} bloc de négociation :
l'égalité professionnelle hommes / femmes et la qualité de vie et
conditions de travail (QVCT)**

DEMANDE DE L'EMPLOYEUR :

Proposition de renouveler l'accord existant :

Rappel des index des 3 dernières années

Maintenir les garanties existantes concernant l'articulation entre la vie professionnelle et
l'exercice de la responsabilité parentale

Proposition d'un travail + approfondi de QVCT sur un établissement ou service en 2024
avant d'éventuellement le généraliser suivant évaluation

Proposition de renouveler l'enquête sur le climat social en fin d'année 2024 (le
dernier datant de décembre 2020)



Bulletin trimestriel à destination des salariés de l'association Althéa.

Novembre 2023

*Pour diffuser les dates importantes, photographies,
informations qui font la vie de l'association
merci de nous contacter à :*

communication@asso-althea.org